

VOTRE MDPH, VOTRE AVIS

Résultat de l'enquête « Ma MDPH, mon avis » sur le territoire de la Loire en 2023

Vous êtes près de **300 participants** à avoir répondu à l'enquête de satisfaction en 2023 sur 181 personnes en situation de handicap sur le département de 2022, soit une évolution de **60 %**. **Merci !**



Vous êtes 88 personnes sur 152
à être satisfaites ou
moyennement satisfaites.
(60 % sur 68 % au niveau national)



Vous êtes 232 personnes sur 300
à apprécier l'accueil et l'écoute des
agents de votre MDPH.
(77 % sur 80% au niveau national)



Pour 142 répondants sur 263
les aides correspondent
globalement à vos besoins.
(54 % sur 55% au niveau national)



Vous êtes 54 personnes sur 261
à être satisfaites du délai de
réponse de votre MDPH.
(20 % sur 37 % au niveau national)

Votre MDPH répond chaque année à 40 000 demandes.

Votre avis nous permet d'améliorer la qualité de notre service.
Continuez de donner votre avis sur mamdph-monavis.fr



La MDPH 42 dispose de 4 relais territoriaux d'accueil du public :

La plateforme d'accueil du site d'Arcole à Saint-Etienne ;

L'antenne MLA du roannais – rue Alexandre Raffin à Roanne ;

L'antenne MLA du forez – rue de la République à Montbrison ;

L'antenne MLA du GOP – boulevard Waldeck Rousseau à Saint-Chamond.

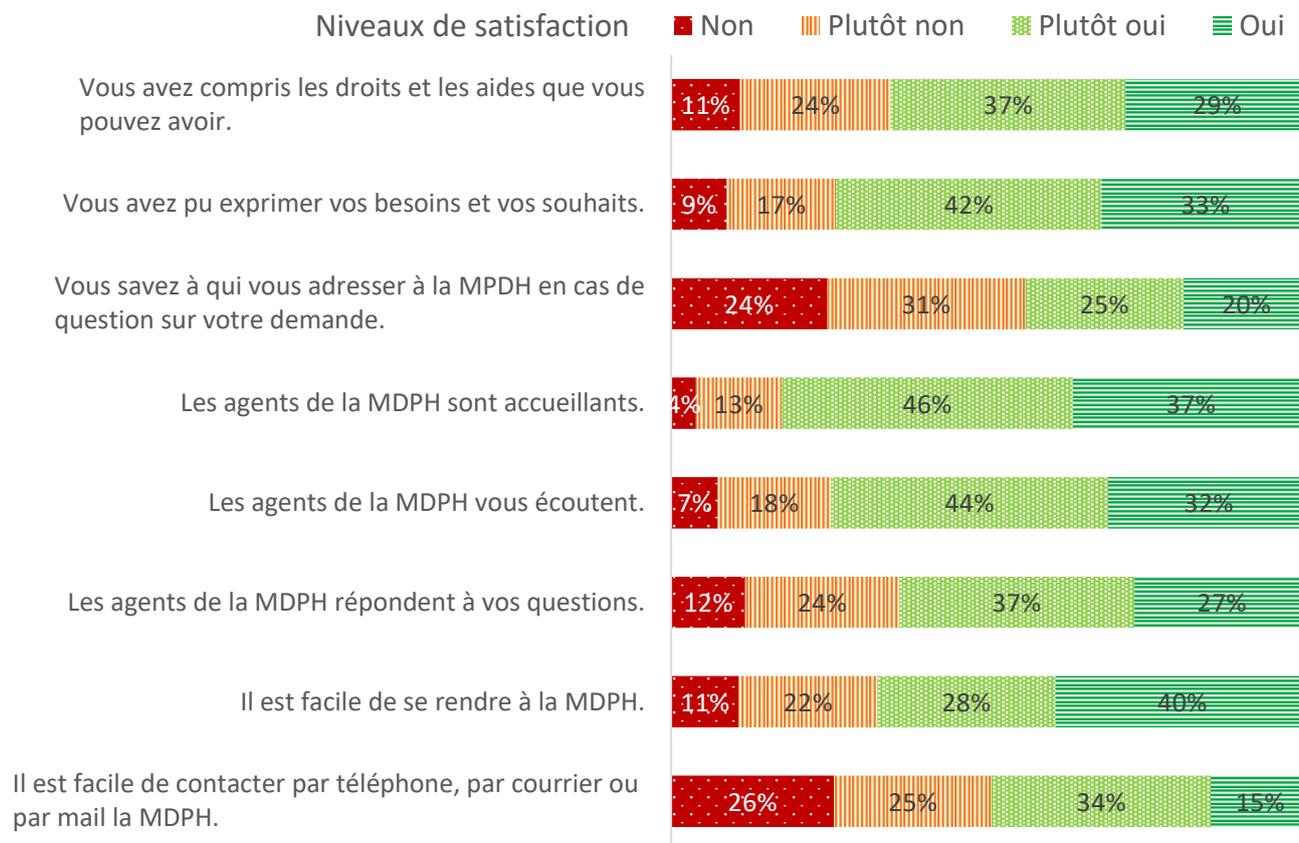
- La MDPH de la Loire a lancé en 2023 la refonte de son organisation de travail pour réduire les délais de traitement et le stock de demandes en attente.
- La MDPH a travaillé, parallèlement, sur une nouvelle approche de la gestion de la relation usager pour améliorer la réponse téléphonique et l'accueil physique.

Le logo de votre
MDPH ici

Ce que vous nous dites (propos issus des verbatims)

> Les points forts : l'accueil et l'écoute

> Ce que nous devons améliorer : les délais de traitement



Les actions identifiées pour améliorer le service rendu :

- > Mise en place du téléservice pour le remplissage en ligne des demandes. (1er semestre 2024)
- > Mise en place d'un nouveau site internet dédié 100 % accessible. (fin d'année 2024)
- > Refonte de l'organisation de travail pour réduire les délais de traitement. (amélioration 2024)

